

Conduire des accompagnements et bilans d'orientation scolaire et professionnelle auprès d'adolescents et jeunes adultes

RS7624 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332t
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/06/2026
Date d'échéance	26/06/2029

Certificateur(s)

L'ECLAIREUR · SIRET : 50396807500021

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Conduire des accompagnements et bilans d'orientation scolaire et professionnelle auprès d'adolescents et de jeunes adultes » vise à professionnaliser des praticiens déjà engagés dans des activités d'accompagnement (psychologues, coaches scolaires, consultants, professionnels de l'orientation ou de l'accompagnement socio-éducatif), en leur apportant un socle structuré de compétences pour conduire des bilans et accompagnements d'orientation auprès de jeunes âgés de 13 à 24 ans.

Elle s'inscrit dans un contexte marqué par la complexité croissante des parcours scolaires et de formation, la diversification des voies d'accès aux études et aux métiers, ainsi que par les difficultés persistantes rencontrées par les jeunes et leurs familles dans les choix d'orientation. Ce contexte se traduit également par une augmentation des demandes d'accompagnement individualisé pour des adolescents et jeunes adultes présentant des profils ou des besoins spécifiques (troubles dys, TDA-H, troubles du spectre de l'autisme, haut potentiel, troubles anxio-dépressifs, phobie scolaire, situations de réorientation).

Si l'orientation scolaire relève institutionnellement de l'Éducation nationale, une part significative de l'accompagnement à l'orientation est aujourd'hui assurée par des acteurs externes (indépendants, réseaux privés, associations, établissements privés, structures d'information jeunesse), mobilisés pour répondre à une demande d'accompagnement individualisé que les dispositifs publics ne peuvent couvrir intégralement.

La certification a pour objectif de sécuriser les parcours d'orientation, d'améliorer la qualité et la cohérence des accompagnements proposés, et de garantir une pratique éthique et méthodologiquement structurée, adaptée aux besoins des jeunes, y compris lorsque ceux-ci présentent des profils ou des besoins spécifiques (troubles des apprentissages, handicap, réorientation....)

Elle s'inscrit dans une logique de reconnaissance d'une activité professionnelle en développement, distincte de l'accompagnement à l'emploi ou de l'insertion professionnelle des adultes, et centrée sur l'aide à la construction de projets scolaires, d'études et professionnels réalistes et adaptés aux situations des adolescents et jeunes adultes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mener un premier entretien d'accompagnement à l'orientation, en mobilisant des techniques d'écoute active, de questionnement et de reformulation, et en adaptant sa communication aux besoins spécifiques de l'adolescent le cas échéant, afin d'instaurer une alliance de travail et de clarifier les attentes de l'adolescent et de ses parents.

Co-construire avec l'adolescent et, le cas échéant, sa famille, une démarche d'accompagnement à l'orientation individualisée, en s'appuyant sur l'analyse de la demande, les besoins identifiés et les outils disponibles, afin

d'adapter le cadre et le contenu de l'accompagnement à sa situation et à ses besoins spécifiques.

Conduire un bilan d'orientation, en sélectionnant des outils d'évaluation adaptés à la situation, au profil et à l'âge de l'adolescent, et en analysant leurs résultats de manière appropriée, afin d'identifier les intérêts, motivations, traits de personnalité, compétences et aptitudes de l'adolescent, et de développer sa connaissance de soi.

Conduire des entretiens d'accompagnement à l'orientation favorisant chez l'adolescent l'élaboration de projets d'avenir, en mobilisant une posture d'écoute active et soutenante, et des techniques d'entretien et outils médiateurs favorisant la réflexion, l'expression et la motivation de l'adolescent, afin de l'aider à clarifier ses choix et à construire des perspectives d'avenir.

Co-construire avec l'adolescent des projets scolaires, d'études et professionnels congruents avec les éléments dégagés lors des entretiens et/ou du bilan d'orientation, tenant compte : des besoins spécifiques de l'adolescent (dont handicaps éventuels), de la réalité des voies d'accès aux différents métiers et cursus d'études, de la posture des parents de l'adolescent, de leurs contraintes éventuelles et intégrant plusieurs alternatives, afin de favoriser la projection dans l'avenir et le sentiment d'efficacité.

Restituer par oral et par écrit une synthèse de la démarche d'orientation, de ses enseignements et des projets élaborés, en structurant l'information de manière claire et accessible, afin de favoriser l'estime de soi de l'adolescent via la valorisation de ses points forts, et de constituer un support de référence pour les démarches d'orientation ultérieures.

Accompagner l'adolescent dans la valorisation de ses atouts et la constitution de ses candidatures en formation, en l'aidant à formuler et structurer ses arguments, afin de renforcer le développement de son autonomie et sa capacité ultérieure à soumettre des candidatures sans accompagnement.

Repérer les situations nécessitant une orientation vers des professionnels compétents, en s'appuyant sur l'observation de signes de fragilité psychologique ou cognitive et sur les règles de confidentialité et d'alerte, afin de contribuer à la prévention en matière de santé et de bien-être psychologique de l'adolescent.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- être un professionnel disposant d'une expérience significative dans l'accompagnement individuel d'adolescents (psychologue, sophrologue, éducateur/trice diplômé/e, médiateur/trice familial/e, intervenant/e en soutien scolaire collège ou lycée), avec un minimum d'un an d'expérience ;
- être (ou avoir été au cours des deux dernières années) enseignant/e ou personnel scolaire dans l'enseignement secondaire ou supérieur, ou formateur/trice professionnel/le de jeunes adultes, avec un minimum d'un an d'exercice ;
- justifier d'au moins un an d'expérience dans l'accompagnement professionnel d'adultes (conseiller carrières, coach professionnel certifié, consultant en bilan de compétences ou RH, conseiller en insertion professionnelle).

À titre exceptionnel, d'autres profils peuvent être admis après examen du dossier et entretien, lorsqu'ils justifient d'une expérience significative (minimum 6 mois équivalent temps plein) en accompagnement d'adolescents ou de jeunes adultes.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peuvent se présenter aux épreuves de certification les candidats ayant suivi l'intégralité du parcours de formation adossé à la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 3 professionnels, dont au moins 2 externes à l'organisme certificateur (professionnels de l'accompagnement à l'orientation des adolescents ou des jeunes adultes).

Base légale

Date de décision	26/06/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/06/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	3	—	—	—
2024	6	—	—	—
2023	15	—	—	—
2022	13	—	—	—
2021	12	—	—	—

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cogitoz.com/nos-formations/les-formations>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7624/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 100 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	14 700 €
Coût moyen par dossier	2 100 €
Durée moyenne	91 h
Période	07/2026 – 08/2026
France compétences	66 %
Reste à charge titulaire	34 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.